

Dans l'ouvrage classique paru aux Puf il y a plus de vingt ans, sous la direction d'André Corvisier (*Histoire militaire de la France*), les troupes coloniales étaient réduites à la portion congrue, tiraillées entre le récit des campagnes outre-mer de la Guerre de Sept Ans, et un appendice des politiques coloniales. Ce traitement périphérique était à peine plus développé dans les deux histoires coloniales de la France, parues l'une chez Fayard, l'autre chez Armand Colin à la même époque. C'est donc peu de dire que ce livre conséquent issu d'une belle thèse soutenue en 2007 à l'université François-Rabelais de Tours, sous la direction de Michel Vergé-Franceschi, comble une lacune. L'histoire militaire des colonies de Richelieu à Napoléon ne saurait pourtant se réduire à celle des batailles navales. Pour cela, il faut commencer par soigneusement distinguer « troupes embarquées » et « troupes coloniales », pour redonner à ces dernières toute la place qu'elles méritent.

Le plan proposé n'est pas chronologique, même si, par la force des choses, l'auteur est amené à distinguer des logiques et des inflexions dans le volume et l'utilisation des unités au cours des deux siècles retracés dans l'ouvrage. Une première partie évoque les questions d'organisation structurelle des troupes aux colonies. Le moment fondateur est celui des compagnies de marine formées sous Richelieu, mais elles se distinguent mal des éléments hétéroclites levés par les diverses Compagnies à charte, et des milices territoriales enrôlées parmi les colons. Un premier effort d'ensemble fut celui des compagnies franches détachées de la Marine, sous Colbert. Mais le statut était encore incertain, et marqué par une improvisation continue. Le dispositif évolua peu jusqu'en 1749, année capitale pour l'histoire de l'outre-mer. Les conférences d'août 1749 marquent l'intervention du secrétariat d'État à la Guerre dans le domaine colonial. Choiseul va faire reposer la défense des colonies, absolument centrale dans la stratégie globale, sur les régiments de l'armée de terre. Avec des

aléas et des remises en cause périodiques, le dispositif devait rester en place jusqu'au début de la Révolution. Ce sont alors des effectifs de près de 13 000 hommes, avec un recrutement annuel de 1500 recrues qui assurent le service aux Antilles, et aux Mascareignes, principalement.

Les guerres révolutionnaires remplacent le service permanent par des corps expéditionnaires (à l'exception notable de l'Île-de-France), mais Boris Lesueur a raison de souligner les nécessités de l'adaptation à une conjoncture nouvelle. La proclamation de l'abolition de l'esclavage par la France révolutionnaire s'explique non seulement par des considérations philosophiques, mais aussi par les événements militaires des années 1793-1794, et par la nécessité de procéder, aux colonies comme ailleurs, à l'amalgame. Des demi-brigades coloniales se formèrent, où l'apport européen vint relayer le recrutement indigène à l'époque du Consulat et de l'Empire, du moins jusqu'en 1810, date de la disparition intégrale du premier empire colonial français.

La deuxième partie traite des hommes, de leur recrutement, de leur insertion dans la société coloniale. Les garnisons permanentes reposent sur un effort logistique considérable, dont les piliers sont les dépôts coloniaux organisés dans les îles proches du continent (Oléron, Ré) et les arsenaux, celui de Rochefort vers l'Amérique, celui de Lorient vers l'Océan Indien. Là encore, trois phases peuvent être distinguées. À une première période qui fait reposer le ravitaillement des colonies essentiellement sur l'organisation des convois, succède l'ère des réformes de Choiseul et De Castries, où le système de défense des colonies est entièrement repensé. C'est le volet colonial de la révolution militaire à l'œuvre dans l'ensemble de l'institution militaire. La structure régimentaire permanente est instaurée, acclimatant des troupes issues majoritairement de l'armée de terre, nonobstant quelques lourds tributs payés à la maladie, surtout en Guyane et à Saint-Domingue. On voit s'élever des casernes et des fortifications, donnant au Génie une place considérable pour mettre les territoires coloniaux en état de se défendre par eux-mêmes. Autour du gouverneur, dont les pouvoirs militaires sont mieux définis et augmentés, s'esquisse une structure divisionnaire analogue à ce qui se produit en métropole. Les aires de recrutement évoluent également ; la part des provinces de l'Ouest diminue, tandis que celle de Paris et de la France militaire du Nord-Est se renforce. Contrairement au cliché persistant du « nègre blanc », le soldat colonial est majoritairement issu des couches moyennes de la société, confirmant une fois encore l'alignement des troupes coloniales sur l'évolution de l'ensemble de la société militaire française de la fin de l'Ancien régime. C'est bien à un « tournant impérial » auquel on assiste à la fin de l'Ancien régime.

Mais, parallèlement, les militaires se « créolisent », s'insèrent par les mariages et la participation aux activités économiques, à la vie locale. On en verra les effets au cours de la période révolutionnaire, les soldats partageant les luttes et les aspirations des patriotes. Ultérieurement, les nécessités du conflit conduisent à un recrutement de plus en plus ouvert aux populations de couleur, les libres tout d'abord, qui secondent les commissaires de la République, les anciens esclaves ensuite, dont le ralliement va s'avérer décisif à Saint-Domingue et à la Guadeloupe. La période impériale marque une régression en ce domaine par rapport à l'Ancien régime ; les envois massifs de troupes métropolitaines tournent le dos à cet enracinement local, au risque de mettre en péril la défense des colonies. Les dépôts coloniaux, par leur recrutement parmi les déserteurs et les réfractaires, accentuent la vocation disciplinaire des troupes coloniales. Le service militaire aux colonies prend l'allure d'une relégation, dont elle s'était départie pendant l'Ancien régime.

La troisième partie est la moins novatrice, elle suit l'évolution des conflits sur deux siècles. On voit bien comment un basculement se produit entre les dernières guerres de Louis XIV et les guerres du milieu du XVIII^e siècle. On passe de conflits périphériques, où les Amérindiens dominent encore largement l'issue des affrontements,

à des guerres impériales localisées où les enjeux coloniaux sont absolument centraux, dominées par les opérations combinées, les débarquements de corps expéditionnaires et l'aménagement des stations navales. Les inflexions majeures sont la grande paix de Montréal avec la ligue iroquoise en 1701, et les affrontements dérivés de la Guerre d'Indépendance américaine, au lendemain de laquelle se situe l'apogée des troupes coloniales. Il est dommage que les références en la matière soient essentiellement anglophones, tropisme au demeurant dominant dans l'historiographie actuelle. Or, cette historiographie minimise le rôle des populations de couleur, qui jouent un rôle de plus en plus central dans la défense des empires français et espagnol, rôle au demeurant bien mis en valeur dans la partie finale de l'ouvrage. Une bibliographie exhaustive en annexe rétablit l'équilibre. Textes réglementaires et tableaux de synthèse concrétisent avec bonheur le propos d'ensemble.

Un certain nombre de coquilles typographiques handicapent parfois la lecture, sans aucunement remettre en question l'originalité de ce travail. Nous avons là un ouvrage de référence, qui devrait tenir une place importante dans l'histoire de l'outre-mer et du premier Empire colonial français.

Bernard GAINOT